



COLLEGE FRANÇOIS-DE-LAVAL
Direction générale

OFFRE D'EMPLOI
Concours TI-13-01-2021

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN INFORMATIQUE

1. Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à programmer ou modifier des applications maison, à assumer la gestion de réseaux, à effectuer les dépannages les plus complexes auprès des utilisatrices et utilisateurs de l'informatique, et à assister les analystes en informatique dans la conception et l'élaboration de systèmes.

2. Attributions caractéristiques

La personne salariée de cette classe d'emplois programme ou modifie des applications, en se servant des langages de programmation appropriés pour répondre à des besoins ponctuels des utilisateurs et utilisatrices ; elle teste des logiciels et des programmes et, au besoin, les adapte pour s'assurer qu'ils sont compatibles avec les systèmes existants et pour s'assurer, dans la mesure de sa compétence, qu'ils répondent aux besoins des utilisatrices et utilisateurs.

Elle gère des réseaux ; elle les installe et les configure ou contrôle l'installation de composants selon des procédures qu'elle établit ; elle teste, modifie et met à niveau des réseaux informatiques ; elle conçoit et contrôle l'application de diverses procédures reliées à l'utilisation des réseaux et des équipements, notamment celles qui concernent les copies de sécurité, la destruction de fichiers périmés et l'entretien des appareils.

Elle agit comme personne-ressource pour les dépannages les plus complexes sur le plan matériel et logiciel notamment pour l'installation et la configuration et, au besoin, elle effectue ces installations et configurations.

Elle rédige des instructions d'utilisation des logiciels et des applications et participe à la formation des utilisateurs et utilisatrices.

Elle formule des suggestions et recommandations concernant l'achat d'équipement informatique.

Au besoin, elle peut être appelée à assister l'analyste lors de l'analyse, de la conception et de l'élaboration de systèmes informatiques.

Elle peut être appelée à contrôler l'exécution des travaux en informatique.

Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

3. Qualifications requises

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques de l'informatique avec option informatique de gestion ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Connaissances additionnelles

Une connaissance des serveurs Windows, Active Directory, DNS, DHCP, Serveur d'impression, Serveur de fichier, IIS et MySQL ainsi que des Google for Education, Fortigate (FireWall et Wifi), Fortianalyser (rapport d'utilisation et interprétation des logs), VMware (Virtualisation) et Veeam (Backup) serait un atout.

4. Horaire de travail

Semaine de 35 heures.

5. Salaire

Échelle de traitement selon la convention collective en vigueur.

6. Date d'entrée en fonction

Immédiatement.

7. Échéance

Les personnes intéressées sont priées d'acheminer leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation, avant le 20 janvier 2021, 16 h, par courriel à abbelanger@collegefdl.ca.

Seuls les candidats et candidates retenus pour une entrevue seront contactés. Le Collège François-de-Laval souscrit au principe d'équité en matière d'emploi. Chacune des demandes sera traitée en toute confidentialité.